



# **pour la cité humaine - les droits du piéton**

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

7, Rue Major Martin – 69001 LYON - [www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

<[yves.gascoin@club-internet.fr](mailto:yves.gascoin@club-internet.fr)>

LYON, le 4 mars 2021

A l'attention de monsieur Fabien BAGNON

Vice-président de La Métropole

Monsieur,

Nous avons bien reçu de Mme Famy les deux présentations qui ont été affichées lors de la réunion plénière Associations Modes actifs du 24 février, qui ont retenu toute notre attention.

Nous regrettons de n'avoir pas pu participer à cette visio-conférence par manque de pratique de ce moyen parmi les personnes de notre Bureau.

Aussi, nous vous écrivons pour vous dire que nous sommes très déçus de voir que ces deux documents traitent uniquement du vélo, et donc que la marche soit oubliée...comme nous avons appris à le connaître depuis longtemps dans les ordres du jour des réunions de ce groupe.

Le mémoire de 18 pages concernant le projet de "Réseau Express Vélo" donne (p. 6) un aperçu budgétaire de votre Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI). Nous y relevons 25 M. d'€ consacrés au "plan piéton, au déploiement d'une signalétique piétonne et à une stratégie d'entretien et d'amélioration des espaces publics". On peut aussi estimer que, sur les 20 M. d'€ consacrés à la "réalisation de passerelles ou à la rénovation de ponts en créant des encorbellements", piétons et cyclistes en bénéficieront par moitié. Soit un total de 35 M. d'€ pour la marche.

En faveur des cyclistes, il est alloué au seul Réseau Express Vélo 100 M. d'€, soit trois fois plus ! Il faut encore ajouter 20 M. d'€ consacrés aux "aménagements cyclables structurants", 10 M. d'€ pour les "passerelles et ponts" et 4 M. d'€ pour le "déploiement du stationnement sécurisé et arceaux". A propos de ce dernier poste, nous ne voyons pas de budget pour la "création d'emplacements de stationnement pour trottinettes en libre-service" (5<sup>ème</sup> mesure de notre Plan), pourtant indispensables pour supprimer les fréquents abandons au milieu du trottoir qui empoisonnent la circulation des piétons depuis trop longtemps.

En résumé, la disproportion entre les budgets Piétons et Cyclistes est considérable : 35 M. d'€ contre 134 M. d'€. Nous n'avons jamais demandé la parité financière avec les cyclistes. Mais tout de même, cet écart de près de 1 à 4 est totalement excessif ! Nous avons la désagréable impression que vous poursuivez la politique des mandatures municipales et métropolitaines depuis 20 ans.

Nous avons vu créer beaucoup d'aménagements cyclables auxquels nous avons participé, lors des concertations d'associations. Ils ont été obtenus par réduction de la place de la voiture. En revanche, nous ne voyons jamais (sauf une ou deux exceptions) supprimer une file de stationnement ou de circulation pour élargir des trottoirs ridiculement étroits. Or il y en a un linéaire très important sur la Métropole. De modestes élargissements localisés de trottoir (3<sup>ème</sup> mesure de notre Plan) que nous demandons depuis des années, ne sont toujours pas en vue. Nous ne comprenons pas ces rejets.

Nous n'avons aucun détail sur le contenu de votre Plan Piéton. Dans votre PPI, à l'exception de la "Signalétique" (notre 4<sup>ème</sup> mesure) nous ne retrouvons aucune autre des 8 mesures de notre Plan Piétons. Un document que nous avons pourtant diffusé à plusieurs reprises, et que nous joignons donc à nouveau.

Nous vous demandons la prise en compte de ces mesures, aussi largement que possible.

Dans l'espoir que les piétons vont enfin être réellement pris en compte, je vous adresse, Monsieur le vice-président métropolitain, mes sincères salutations.

Yves GASCOIN  
Administrateur

